

Office des professions du Québec



PLAN D'ACTION SUR LE DÉVELOPPEMENT DURABLE 2015-2020 (Prolongation année 2021-2022)

Plan d'action 2021-2022

Le Plan d'action de développement durable 2021-2022 de l'Office des professions du Québec comprend cinq actions afin de contribuer à la Stratégie gouvernementale de développement durable 2015-2020.

En effet, le 31 mars 2021, le gouvernement a pris le décret concernant le report de l'exercice de révision générale de la stratégie gouvernementale de développement durable. Le décret prolonge ainsi la Stratégie gouvernementale de développement durable 2015-2020.

Objectif gouvernemental 1.1 : Renforcer les pratiques de gestion écoresponsables dans l'administration publique

Actions	Indicateurs	Cibles
Favoriser la réutilisation des biens meubles et équipements excédentaires de l'Office.	Nombre de biens meubles envoyé au rebut.	Aucun bien meuble.
Réduire les impacts négatifs des projets de construction/rénovation de l'Office.	Nombre de projet de construction évités par la réutilisation des aménagements existants.	Un projet.
Améliorer la gestion du parc informatique de l'Office.	Nombre d'équipement amortissable disposé dont la durée de vie est de moins de 5 ans	Aucun équipement amortissable.

Objectif gouvernemental 1.5 : Renforcer l'accès et la participation à la vie culturelle en tant que levier de développement social, économique et territorial

Rendre accessible des œuvres d'artistes québécois.	Exposer des œuvres à l'intérieur des locaux de l'Office.	Une œuvre exposée.
--	--	--------------------

Objectif gouvernemental 1.6 : Coopérer aux niveaux national et international en matière de développement durable en particulier avec la Francophonie

Prolonger le Fonds d'aide à la mobilité de la main-d'œuvre (FAMMO) afin de soutenir les ordres professionnels dans leurs démarches pour conclure des accords de reconnaissance mutuelle (ARM).	Obtenir l'autorisation de reconduire le FAMMO pour 5 ans.	Approbation de la reconduction.
--	---	---------------------------------

Objectif gouvernemental 5.2 : Agir pour que les milieux de vie soient plus sains et sécuritaires

Offrir à l'ensemble du personnel la vaccination annuelle contre l'influenza.	Nombre de personnes vaccinées.	50% du personnel vacciné.
--	--------------------------------	---------------------------



Pour tout renseignement,
Office des professions du Québec
800, place D'Youville, 10^e étage
Québec (Québec) G1R 5Z3
Téléphone : 418 643-6912
Télécopieur : 418 643-0973
Courriel : courrier@opq.gouv.qc.ca
www.opq.gouv.qc.ca/